

DEL-2020-163

L'An deux mille vingt, le dix-huit novembre, à 15 heures, le BUREAU du Syndicat des Energies et de l'Aménagement Numérique de la Haute-Savoie, dûment convoqué en date du 12/11/2020, s'est réuni 'Salle du Comité' du SYANE sous la présidence de Monsieur Joseph DEAGE, Vice-Président.

Etaient présents :

Mmes PARIS, TARAGON.
MM AEBISCHER, BAUD-GRASSET, BOUVARD, CHASSAGNE, DEAGE, DESCHAMPS, FRANCOIS, GENOUD, HACQUIN, JACQUES, PEUGNIEZ, RATSIMBA, STEYER.

En visioconférence :

Mme BOUCHET.
MM. COUTIER, GILLET, GYSELINCK.

Etaient absents ou excusés :

Mmes DALL'AGLIO, DETURCHE, MERMIER.
MM. AMOUDRY, BOISIER, MATHIAN, OBERLI.

Assistaient également à la réunion :

Mme OLLIVIER, Payeure départementale.
Mmes ASSIER, GIZARD, KHAY, PERRILLAT, RENOIR (en visio),
MM. CHALLEAT, GAL (en visio), LACHAT, LOUVEAU, RACAT, SCOTTON, SOULAS, VIVIAN : du SYANE

Membres en exercice : 26
Présents : 19
Représenté par mandat : 0

**Objet : GROUPEMENT DE COMMANDES - CONVENTION ENTRE LE SYANE ET LE SDES
RELATIVE A UN GROUPEMENT DE COMMANDES POUR L'ACQUISITION D'UN OUTIL
INFORMATIQUE DE MANAGEMENT DE L'ENERGIE**

Exposé du Président,

Le SYANE est amené à coordonner des groupements de commandes d'achat d'énergie, nécessitant la gestion de nombreuses données de contrats et de factures d'énergie.

Par ailleurs, dans le cadre du service mutualisé de Conseil en Energie, des données de facturation et de consommation d'énergie sont également exploitées, analysées et mises à disposition notamment de tiers.

Pour répondre à ses besoins, le SYANE envisage donc une consultation pour l'acquisition d'un logiciel de management de l'énergie. Le SYANE s'est rapproché du SDES, Syndicat Départemental d'Energie de la Savoie qui a des besoins identiques.

Afin de rechercher les meilleures conditions techniques, financières et de délai de mise en place du logiciel métier, qui sera notamment utilisé pour la coordination des groupements d'achat d'énergie et l'activité de conseil en énergie, il est proposé, dans le respect des règles de la commande publique, la mise en œuvre d'un groupement de commandes.

Il est précisé que des financements ont été sollicités par le SYANE et le SDES, dans le cadre de leur participation à l'appel à manifestation d'intérêt « SEQUOIA » du programme ACTEE concernant la rénovation du bâti public.

Ce groupement de commandes est constitué entre le SDES et le SYANE, tel que défini par les dispositions des articles L.2113-6 à L.2113-8 du Code de la commande publique.

Le SYANE est désigné comme établissement coordonnateur du groupement qui va mener jusqu'à son terme la procédure de passation des marchés.

Il y a lieu de désigner un membre titulaire et un membre suppléant de la Commission d'Appel d'Offres du groupement pour représenter le SYANE.

Les membres du Bureau sont invités :

1. à approuver le projet de convention de groupement de commandes,
2. à désigner le membre titulaire : Pascale PARIS appelée à siéger à la Commission d'Appel d'Offres du groupement ainsi que son suppléant : Patrice COUTIER,
3. à autoriser le Président à signer ladite convention de groupement de commandes.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,

J.P. AMOUDRY.

